

## INTERMÉDIAIRES EN TRANSPORT - TRANSPORTEURS - EXPÉDITEURS

La présente a pour but de vous confirmer que Aviva Cie D'Assurances du Canada a émis une police d'assurance en faveur de l'assuré suivant :

## NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ

Lacaille Transit Inc.

79 Chemin D'Auteuil

**FAQ 27** 

Candiac Québec J5R 5H5

No Police: ACT 1176586

DURÉE DU CONTRAT (A/M/J): Du 2012-03-03 au 2013-03-03

GARANTIES

\* TOUS LES MONTANTS INDIOUÉS SONT EN MONNAIE CANADIENNE

**MONTANTS** \*

5 000 000 \$

5 000 000 \$

**INCLUS** 

E DAD ÉMÉNIEMENTE

LIMITE MAXIMALE PAR ÉVÉNEMENT

ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC -FORMULE DES PROPRIÉTAIRES (F.P.O. No 1)

CHAPITRE A - RESPONSABILITÉ CIVILE

CHAPITRE B - DOMMAGES ÉPROUVÉS PAR LES VÉHICULES ASSURÉS

DIVISION 1 - TOUS RISQUES

Responsabilité civile du fait de dommages à des véhicules n'appartenant pas à l'assuré incluant les

véhicules fournis par un employeur Montant max, par sinistre: 150 000 \$

Franchise Chapitre B - Dommages éprouvés par le véhicule assuré, Div. 1 - Tous risques: 5 000 \$

Type de véhicules: Tracteurs, remorques et semi-remorques

RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

5 000 000 \$

Limite de garantie par année d'assurance

Limite de garantie par année d'assurance pour le risque Produits-Après travaux :5 000 000 \$

Franchise:5 000 \$

RESPONSABILITÉ CIVILE DES TRANSPORTEURS (CARGAISON):

300 000 \$

## CONDITIONS SPÉCIALES

Les garanties précitées sont sujettes aux conditions, limitations et exclusions du contrat.

Si vous désirez obtenir un certificat d'assurance confirmant que les garanties précitées sont toujours valides, en vigueur et que le contrat émis par Aviva Cie D'Assurances du Canada n'a pas été résilié ou annulé, veuillez communiquer avec notre cabinet.

William E. Burrowes Inc.

Jacqueline Bidégaré 450-655-6751 #205 ou 800-939-7757

Télécopieur: 450-641-3860 bidegare.jacqueline@burrowes.ca